

EXERCER UNE MISSION DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE OU TUTEUR EN ENTREPRISE (1 .3.4 .1 - 2 JOURS)

Code RS6834 enregistré le 01/10/2024 certificateur CMA FRANCE

Durée : 14h

Objectif général

Permettre au tuteur ou au maître d'apprentissage de développer une relation professionnelle de qualité avec l'apprenant, en respectant leurs droits et devoirs mutuels. Cette formation vise à favoriser l'atteinte des objectifs du contrat d'apprentissage et à réduire les risques de rupture.

Objectif pédagogique

- Accueillir et intégrer un apprenant au sein de l'entreprise.
- Encadrer et évaluer la progression de l'apprenant.
- Mettre en place une relation professionnelle bienveillante avec l'apprenant en lien avec l'organisme de formation afin de limiter les risques de rupture de contrat.

Prérequis

- Manager une équipe au quotidien, avoir une fonction d'encadrement d'apprenti(s) ou envisager de recruter.
- Savoir utiliser l'informatique et Internet.

Modalités d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée .

Les + de votre CMA FORMATION :

- Nos experts formations vous accompagnent dans :
- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME : accessibles quel que soit votre niveau, directement opérationnelles en entreprise.

Public :

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié, demandeur d'emploi

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine

Effectif : 5 à 12 personnes

Suivi et évaluation

- Evaluation des connaissances en entrée de formation
- Examen final de certification
 - > Production individuelle écrite :
 - Etude de cas
 - Analyse réflexive de la pratique professionnelle
- Remise d'une attestation de présence et de réussite le cas échéant

Moyens et encadrements pédagogiques

- Apports théoriques interactifs
- Utilisation de supports visuels (PowerPoint, vidéos)
- Mises en pratique
- Études de cas et exemples concrets
- Brainstorming et discussions de groupe
- Feedback individualisé et collectif



Pour plus d'informations



Jour 1 : Situer le cadre d'action de sa mission tutorale

Matin

Découvrir les missions du tuteur ou du maître d'apprentissage :

- Mesurer les différences / points communs entre un rôle de manager et un rôle de tuteur.
- Identifier les principales fonctions tutorales et se positionner par rapport à celles-ci.

Respecter le cadre juridique et relationnel du tutorat.

Après-midi

Être force de proposition dans le recrutement d'un alternant. Accueillir et intégrer l'alternant dans l'entreprise :

- Objectifs et enjeux d'un accueil et d'une intégration réussis.
- Construire un plan d'intégration adapté au profil de l'alternant.

Créer une relation partenariale avec l'organisme de formation.

Jour 2 : Organiser la professionnalisation de son alternant, encadrer et évaluer sa progression

Matin

- Identifier les compétences à développer et adapter les situations de travail.
- Transmettre son savoir-faire.

Après-midi

Évaluer un apprenant :

- Intérêt et enjeux de l'évaluation des acquis.
- Méthodes d'évaluation et leurs applications.
- Accompagner un apprenant en construisant une relation professionnelle positive et bienveillante.

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Notre centre de contact :

04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

04 92 30 90 80 - 06 37 14 41 94
06 70 27 71 76
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES

04 92 52 80 15
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES

04 92 12 53 45
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE

04 91 32 24 70
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR

04 84 310 00 00
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE

04 90 89 20 40
formationcontinue84@cmar-paca.fr

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations